

Redonner de la vigueur au combat laïc

La laïcité fait partie de notre corpus identitaire et a offert au syndicalisme enseignant l'occasion d'écrire quelques-unes de ses plus belles pages de combat. La laïcité du système éducatif a été acquise de haute lutte par les générations militantes qui nous ont précédés. Depuis quelques années, le combat laïc, que nous avons parfois délaissé, est détourné à des fins xénophobes qui n'ont rien à voir avec son sens profond. Nous devons redonner tout son lustre au concept de laïcité à l'école.

Comme l'ensemble des acquis du mouvement ouvrier et démocratique, la laïcité a dû subir depuis 2007 les coups de boutoir d'un pouvoir revanchard. Promotion de valeurs chrétiennes de la France, sinistre discours du Latran affirmant la supériorité du prêtre sur l'instituteur, loi Carles de 2009 obligeant les communes qui n'ont pas d'école privée à financer l'enseignement confessionnel des communes voisines, le passif anti-laïc de ce gouvernement est lourd. D'autant que les milliers de suppressions de postes dans l'éducation ont concerné en premier lieu l'école laïque. Cela s'ajoute à toutes les lois qui constituaient déjà de graves entorses à la laïcité : loi Debré de 1959, reconnaissance constitutionnelle de la prétendue liberté de l'enseignement...

Notre congrès doit réaffirmer quelques principes simples qui nous permettraient de reprendre l'offensive. La laïcité demeure un acquis intangible permettant d'envisager l'émancipation humaine. Elle repose sur trois principes indissociables : la liberté de conscience, que l'école publique entend asseoir sur l'autonomie de jugement, l'égalité sans distinction d'options spirituelles et sans aucune discrimination, l'universalité d'une loi affectée exclusivement à la promotion du bien commun. Ainsi comprise, la laïcité, c'est le souci d'exclure tout privilège mais tout facteur de dépendance ou de mise en tutelle. Cela doit nous conduire à faire vivre le mot d'ordre : « les fonds publics à l'école publique ! ». La laïcité du XXIème siècle doit être aussi intransigeante avec la mise sous tutelle cléricale qu'avec l'invasion patronale et marchande de plus en plus prégnante au sein de l'école publique. « *Laïcité de l'enseignement et progrès social, ce sont deux formules indivisibles. Nous lutterons pour les deux* », disait Jaurès. En 2012, il est urgent de poursuivre ce combat pour une école qui tend à l'émancipation de tous.



N
R
ER